

## PRO-MIX BX

### Section I – Identification du produit et de la société

**Nom du produit**

PRO-MIX BX

**Fabricant**

Premier Tech Horticulture Ltée

**Téléphone (urgence)**

(418) 862-6356 ou 800-667-5366

**Adresse**

1, Avenue Premier

**Téléphone (renseignements)**

 (418) 862-6356 ou [carf@premiertech.com](mailto:carf@premiertech.com)

Rivière-du-Loup (Québec)

**Préparé par**

Frédéric Caron

G5R 6C1 CANADA

### Section II – Identification des risques

**Voie(s) d'exposition:**
**Inhalation**  
Possible

**Peau**  
Plaie ouverte

**Ingestion**  
Sans objet

**Yeux**  
Possible

**Cancérogénécité:**

L'exposition à long terme (10 à 15 ans) à la poussière de quartz concentrée, présente dans les mélanges terreux ordinaires comme la perlite, le gypse et le sable, peuvent présenter des risques significatifs d'affection pulmonaire (silicose), mais le contenu en eau du produit rend une telle exposition peu probable lorsqu'il est employé normalement.

**Signes et symptômes d'exposition:**

L'inhalation sur de longues périodes de quantités élevées de particules nuisibles peut surcharger la fonction ventilatoire des poumons, irriter les muqueuses et rendre les poumons plus sensibles aux maladies respiratoires.

### Section III – Composition – Information sur les composants

**Composition du produit**
**A. Matériel dangereux**

Poussière nuisible

Ingrédient	#CAS	%
Perlite	93763-70-3	10 - 14
Vermiculite	1318-00-9	3 - 7

Commentaires: Perlite et vermiculite peuvent contenir moins que 1% Quartz (#CAS 14808-60-7)

La vermiculite dans ce produit est fournie par Palabora Mining Co., qui utilise un test et un processus d'audit rigoureux pour la détection d'amiante. Ce processus se conforme aux règlements gouvernementaux en matière de santé, de sécurité et d'environnement et est certifié ISO. La politique de l'entreprise sur la gestion des fibres est basée sur le protocole internationalement accepté pour l'échantillonnage et l'identification des fibres d'amiante dans le matériel en vrac (Réf. : HSG248ex\_MDHS77 publié par le département de la santé&sécurité du Royaume-Uni, HSMO) tel que décrit dans le document 'Palabora Vermiculite The way we work...' par Palabora Mining Co. Ce document est disponible sur demande.

**B. Ingrédient additionnel**

Ingrédient	#CAS	%
Tourbe de sphaigne	---	79 - 87

**Limite d'exposition de la poussière de tourbe de sphaigne**

OSHA PEL		ACGIH TLV	
Poussière respirable	5 mg/m <sup>3</sup>	Particules respirables	3 mg/m <sup>3</sup>
Poussière totale	15 mg/m <sup>3</sup>	Particules inhalables	10 mg/m <sup>3</sup>

<b>Section IV – Premiers secours</b>			
<b>Inhalation:</b> En cas d'inhalation, procurer de l'air frais à la victime.			
<b>Contact avec les yeux:</b> En cas d'irritation des yeux, rincer à l'eau.			
<b>Contact avec la peau:</b> Couvrir les plaies ouvertes et nettoyer conformément aux règles d'un programme d'hygiène.			
<b>Section V – Lutte en cas d'incendie</b>			
<b>Point d'éclair et méthode de détermination</b> Sans objet	<b>Seuil d'inflammabilité :</b> Sans objet	<b>Minimal ---</b>	<b>Maximal ---</b>
<b>Méthode d'extinction :</b> Eau	<b>Risque inhabituel d'incendie ou d'explosion:</b> Sans objet		
<b>Procédure spéciale de lutte contre incendie:</b> Néant. Attention: La combustion peut se poursuivre dans les sacs ou les tas après l'extinction des flammes à la surface. Déchirer les sacs ou briser les tas pour s'assurer de l'extinction complète.			
<b>Section VI – Mesures en cas de rejet accidentel</b>			
<b>Mesure à prendre à cas de déversements:</b> Nettoyer le produit renversé de manière à éviter le soulèvement de poussière. Éviter de respirer les particules en prévoyant une ventilation adéquate ou en utilisant un respirateur homologué par le NIOSH ou la MSHA pour ce genre de particules nuisibles.			
<b>Section VII – Entreposage et Manutention</b>			
<b>Manutention:</b> Si la manipulation entraîne le soulèvement excessif de poussière, éviter de respirer les particules en prévoyant une ventilation adéquate ou en utilisant un respirateur homologué par le NIOSH ou la MSHA pour ce genre de particules nuisibles.			
<b>Entreposage:</b> Aucune exigence d'entreposage spéciale.			
<b>Section VIII – Contrôles de l'exposition, protection personnelle</b>			
<b>Protection respiratoire:</b> En cas de soulèvement excessif de poussière, porter un respirateur homologué par le NIOSH ou la MSHA pour ce genre de particules nuisibles.			
<b>Ventilation:</b> Assurer l'évacuation de l'air en cas de soulèvement excessif de poussière.			
<b>Gants de protection:</b> Normalement non nécessaire, mais devraient être portés en cas de plaie ouverte non adéquatement protégée.			
<b>Protection oculaire:</b> Porter des verres protecteurs si la poussière soulevée est suffisante pour provoquer de l'irritation.			
<b>Vêtements et équipements de protection personnelle:</b> Vêtements de travail ordinaires.			
<b>Hygiène et habitudes de travail:</b> En cas de soulèvement excessif de poussière, porter des verres protecteurs et un masque homologué par le NIOSH ou la MSHA et assurer une bonne ventilation. Protéger et garder propre toute plaie ouverte.			
<b>Section IX – Propriétés physiques et chimiques</b>			
<b>Point d'ébullition</b>	Sans objet	<b>Densité (H<sub>2</sub>O = 1)</b>	1.5
<b>Pression de vapeur (mm Hg)</b>	Sans objet	<b>Point de fusion</b>	Sans objet
<b>Densité de vapeur (AIR = 1)</b>	Sans objet	<b>Taux d'évaporation (Acétate de butyle = 1)</b>	Sans objet
<b>Solubilité dans l'eau:</b>	Sans objet		
<b>Apparence et Odeur:</b>	Fibre blonde à brune pâle, odeur terreuse		
<b>Section X – Stabilité et réactivité</b>			
<b>Stabilité:</b> Stable	<b>Conditions à éviter:</b> aucun connu		
<b>Incompatibilité (Matériels à éviter):</b> aucun connu			
<b>Sous produits de décomposition dangereux:</b> aucun connu			
<b>Polymérisation dangereuse:</b> Ne se produira pas	<b>Conditions à éviter:</b> aucun		

---

**Section XI – Informations toxicologiques**

---

**Toxicité aiguë**

**Effets sur les yeux:** Le contact avec les yeux peut causer de l'irritation

**Effets sur la peau :** Peut causer l'irritation de la peau sur les personnes susceptibles.

**Toxicité chronique**

**Effets cancérigènes:**

**NTP:** Aucun

**IARC :** Aucun

**OSHA:** Aucun

**Ingestion:** Aucune blessure n'est connue ou attendue lors de l'utilisation normale

**Inhalation:** Aucune blessure n'est connue ou attendue lors de l'utilisation normale

---

**Section XII – Informations écologiques**

---

**Effets écotoxicologiques:** Aucun effet connu

**Persistance et dégradation:** Biodégradable.

**Potentiel de bioaccumulation:** Sans objet

**Mobilité dans le sol:** Le produit est insoluble et coulent dans l'eau.

**Toxicité aquatique:** Peut être bénéfique pour les plantes.

---

**Section XIII – Élimination du produit**

---

**Élimination:** Les résidus du produit ne sont pas définis comme produits dangereux. Éliminer les résidus conformément à la réglementation fédérale, provinciale et municipale.

**Classification des déchets dangereux:** Sans objet

---

**Section XIV – Informations sur le transport**

---

Classification TMD: Non réglementé

DOT Classification: Transport Route/Air – NAFTA: Non réglementé

Transport Eau/Air – International: Non réglementé

---

**Section XV – Informations sur la réglementation**

---

**SIMDUT** Ce produit n'est pas contrôlé.

**Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE)**

Tous les ingrédients figurent sur la liste intérieure des substances (LIS).

**EPCRA SARA Title III Classification**

Section 311/312/ Hazard Classes: Sans objet

Section 313 Toxic Chemicals: Sans objet

**CERCLA/SARA 302 Reportable Quantity (RQ)** Sans objet

**RCRA Hazardous Waste Classification (40 CFR 261)** Sans objet

**Toxic Substances Control Act (TSCA)**

Tous les ingrédients figurent dans l'inventaire du TSCA ou sont exempts de la liste.

---

**Section XVI – Autres informations**

---

**Date d'émission:** 1 décembre 2010

**Date de révision:** 1 septembre 2018

**Information additionnelle :** L'information ci-dessus est, au meilleur de notre connaissance, réputée exacte à la date de préparation de la FDS mais ne doit pas être interprétée comme une déclaration de garantie d'exactitude ou d'exhaustivité des renseignements qu'elle contient. Aucune garantie, expresse ou tacite n'est faite aux termes des présentes et PREMIER TECH HORTICULTURE n'assume aucune espèce de responsabilité en cas de pertes, dommages, blessures ou pertes indirectes pouvant résulter de l'emploi, même de bonne foi, de cette information. C'est à l'utilisateur qu'il revient de s'informer de sa pertinence pour l'emploi projeté. Pour plus d'informations : [www.pthorticulture.com](http://www.pthorticulture.com).

---